



HAL
open science

Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2014, Université de La Réunion. hceres-02037179

HAL Id: hceres-02037179

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037179v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire

de l'Université de la Réunion

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes

Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : La Réunion

Établissement déposant : Université de La Réunion

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008760

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Saint Denis.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence d'*Histoire* de l'Université de La Réunion constitue une filière traditionnelle dans le domaine des *Sciences humaines et sociales* (SHS). La formation permet une orientation progressive des étudiants à partir de la première année et offre une diversité de choix pédagogiques avec une forte part de culture générale. Elle associe à l'histoire les sciences qui lui sont auxiliaires, mais aussi la géographie et les lettres. La poursuite d'études en master est quasi générale à l'issue d'une telle licence de *SHS*. Elle est possible dans de nombreux masters de l'Université de La Réunion, ainsi qu'en métropole (master recherche ou professionnel, master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - MEEF - *Histoire et géographie* ou *Professorat des écoles*).

S'agissant d'une licence généraliste, elle ouvre essentiellement sur une poursuite d'études en master, offrant alors des débouchés professionnels diversifiés qui demandent de la culture générale, une solide culture historique, un esprit critique, une capacité d'analyse et de synthèse (en particulier les métiers de l'enseignement, des archives, de la documentation, du journalisme, de la culture ou encore les métiers de l'administration et des institutions culturelles...).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est cohérente et bien structurée, avec un bon contenu disciplinaire. Elle allie la solidité et la diversité des contenus à une progressivité des enseignements, renforcée par des enseignements dans des disciplines sœurs comme la géographie, les lettres ou l'archéologie. La forme du dossier, préférant parfois des descriptions longues d'enseignements à des tableaux, ne permet pas toujours d'apprécier les choix effectués au regard des objectifs annoncés. De façon traditionnelle, la licence d'*Histoire* donne une place équilibrée à l'enseignement des quatre périodes de la discipline (histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine). Elle permet aux étudiants de découvrir d'autres disciplines du domaine des *Sciences humaines et sociales* (SHS) comme la géographie, les lettres ou l'archéologie. Elle leur permet ainsi d'acquérir une bonne culture générale, de développer des compétences transversales (expression écrite et orale en particulier) et des compétences additionnelles comme les langues et l'informatique. Cependant, la maîtrise des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) pourrait être développée et adaptée aux matières enseignées, favorisant ainsi l'insertion professionnelle. La progressivité de l'orientation se fait essentiellement au travers de la progressivité pédagogique, laissant une place en particulier en troisième année (L3) à un contact avec la recherche, par des liens qui semblent forts avec l'Association historique internationale de l'Océan Indien. Les deux premières années (L1 et L2) posent les grands cadres chronologiques, tandis que l'année de L3 permet une réflexion sur la discipline (construction de l'histoire, historiographie), offrant ainsi une initiation à la recherche.

Les enseignements d'ouverture et ceux des disciplines sœurs comme la géographie offrent des réorientations ou des passerelles. La place importante du contrôle continu dans les évaluations permet un accompagnement régulier des étudiants correspondant bien au souci de l'équipe pédagogique d'accompagner la réussite étudiante. La méthodologie du travail universitaire (MTU) est mise en place dès la première année et se poursuit au long de la formation, développant l'acquisition des exercices de la discipline. Malgré le dispositif de tutorat mis en place pour l'accompagnement des étudiants de première année, le fort taux d'échec n'est pas endigué et l'évaporation des étudiants se fait le plus souvent dès le premier semestre. Cet échec s'explique en grande partie par de mauvaises orientations (très fort pourcentage d'étudiants ayant obtenu un bac professionnel ou technologique). De tels dispositifs concernant un public aussi particulier pour une licence généraliste ne peuvent se concevoir qu'au niveau de l'Université, dans une volonté d'accompagnement, de remise à niveau des étudiants venant de filières technologiques ou professionnelles, mais aussi en intervenant en amont, dans le cadre de l'orientation active.

A l'issue d'une telle licence généraliste, la poursuite d'études en master concerne la quasi-totalité des étudiants. La présence des stages en troisième année (en entreprise ou dans la fonction publique en particulier pour les étudiants se destinant à l'enseignement) permet la découverte du milieu professionnel, confortant ainsi des choix de poursuite d'études en master professionnel ou recherche. Cependant, la politique d'orientation pourrait être plus volontariste en développant la mise en place d'un projet professionnel intégré aux enseignements. Les données du dossier ne permettent pas d'apprécier l'orientation dans les différents masters, les réussites dans ces masters et les débouchés ultérieurs.

L'équipe pédagogique, dont le fonctionnement n'est pas suffisamment explicité dans le dossier, devrait être renforcée dans le cours du prochain contrat par un conseil de perfectionnement. Elle est soutenue par quelques professionnels extérieurs essentiellement en L3 avec une volonté de développer leurs interventions en L2. Cependant l'absence d'informations sur ces intervenants professionnels ne permet pas de mesurer leur intervention. Il serait intéressant de les associer régulièrement à la réflexion sur le projet pédagogique, sur l'orientation et sur l'insertion des étudiants.

Une évaluation des enseignements est mise en place au niveau de la formation pour les différentes unités d'enseignement (UE) ; l'absence d'anonymat des questionnaires risque cependant de fausser les résultats de cette enquête. La systématisation du dispositif, sans doute avec le soutien de l'établissement, permettra à l'équipe de formation de poursuivre son travail de construction de la formation et de réflexion sur la réussite des étudiants. L'analyse du suivi et du devenir des étudiants reste absente du dossier.

Les perspectives proposées par l'équipe témoignent d'une volonté d'affirmer la cohérence de la formation : réorganisation d'enseignements, travail sur l'orientation des étudiants, réussite des étudiants de L1, mise en place d'un conseil de perfectionnement.

- Points forts :
 - Contenu disciplinaire cohérent, progressif et diversifié.
 - Volonté d'ouverture de la formation à des disciplines connexes (sciences humaines ou sociales) permettant des réorientations ou des passerelles aux étudiants.
 - Politique de stage active.
 - Souci de l'équipe pédagogique d'améliorer la formation.
 - Présence de dispositifs d'aide à la réussite, même si les effets ne sont pas toujours faciles à cerner dans le dossier.

- Points faibles :
 - Un pilotage qui ne prend pas suffisamment en compte les évaluations des enseignements et l'autoévaluation.
 - Une présentation de la formation parfois confuse.
 - L'insertion professionnelle et la poursuite d'études ne sont pas clairement précisées dans le dossier.
 - Un taux d'échec qui demeure élevé en première année malgré les dispositifs d'aide à la réussite.
 - Une information insuffisante sur l'orientation en cours de cursus.

- Recommandations pour l'établissement :

Le pilotage pourrait être amélioré par la prise en compte des évaluations des enseignements et de l'autoévaluation ainsi que par des données sur les étudiants régulièrement fournies par l'établissement. Le travail pourrait alors faciliter un meilleur affichage des objectifs de la formation et de ses débouchés.

L'évaluation des enseignements par les étudiants pourrait être systématisée et développée, en particulier avec le soutien de l'établissement, fournissant ainsi des données utiles pour le pilotage de la formation. La mise en place d'un suivi des étudiants en master et de l'insertion professionnelle offrirait également des outils pour le pilotage de la mention.


Un travail plus soutenu pourrait être effectué en direction des étudiants pour les aider dans leur orientation, en liaison avec les services de l'Université. Afin d'améliorer la réussite étudiante, une réflexion d'ensemble pourrait être menée au niveau de l'établissement, avec les différentes équipes de formation. Ce travail pourrait être mené en parallèle avec un effort d'information dans le Secondaire pour améliorer l'orientation des lycéens.



Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS RELATIVES AU RAPPORT D'ÉVALUATION AERES
LICENCE MENTION HISTOIRE**

L'Université de La Réunion n'entend formuler aucune observation sur ce rapport.

Le Président

Pr Mohamed ROCHDI